

HORAIRES DES COURS

Mercredi Après midi

Sur le terrain Chemin D Antonelle

14h à 15h : Pour les enfants 1^{er} groupe.

15h à 16h00 : Les enfants 2^{ème} groupe.

16h à 18h00 : Les Adultes débutants +
Les adultes et les enfants *.
* (Flèche Blanche)

Samedi matin

Gymnase Frederic Mistral

Q

08h00 à 13h00 :

Adultes et + de 18 Ans

Les Cours sont assurés par une
personne diplômée .

Objectif :

- Loisir.
- Passage mensuel de plumes et flèches de progression. (Programme F.F.T.A.
- Accès à la compétition.



FONCTIONNEMENT 2024. 2025

1 – ADHESION AU CLUB

Elle est fixée à 20 €.

2 – COTISATION :

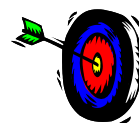
Elle comprend

Le prêt de l'arc, les cours, l'entretien, la maintenance du matériel et des installations.

Elle s'adresse

- Toutes catégories d'âges 150.00 €

Nota : Une minoration de 90€ sera appliquée pour tous futur adhérent muni de son propre matériel.



3 – LICENCE F.F.T.A ANNUELLES

Licence : Validité du 01/09/24 au 31/08/2025

Elle comprend : les cotisations de la Ligue de Provence, du Comité Départemental des Bouches du Rhône, ainsi que la Licence de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

L'Assurance fédérale de Responsabilité Civile y est incluse

Adultes

(+ de 18 ans)

| | |
|-------------------|--------|
| A : Compétition | 70,00€ |
| L : Club | 62,00€ |
| E : Sans pratique | 34,00€ |

- Jeunes 50,00 €

(- de 18 ans)

- Poussins 41,00 €

(10 ans et moins)

Licence découverte

Validité du 01/04/2025 au 31/08/2025.

- Toutes catégories d'âges 25,00 €

